

# Surpris par la Révolution

Les Vaudois troquent l'indépendance contre la citoyenneté helvétique au début de l'année 1798

Danièle Tosato-Rigo

Professeure d'histoire moderne à l'UNIL

Le 24 janvier 1798 à l'aube, un drapeau flotte à la fenêtre du local du Cercle des Négociants à Lausanne, place de la Palud 20. On peut y lire, sur fond de couleur verte: République lémanique, Liberté-Egalité. Les premiers à en être surpris sont les Vaudois eux-mêmes.

En cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le calme règne en Pays de Vaud. Ce n'est plus l'époque où l'on fêtait à grand renfort de toasts l'anniversaire de la prise de la Bastille, comme lors des banquets de Rolle ou des Jordils, qui firent des émules dans d'autres villes vaudoises en 1790 et 1791. Entre-temps les Bernois ont libéré quelques régions des redevances féodales et même les commerçants non bourgeois sont parvenus à obtenir du souverain la suppression du paiement de patentes. La révolution genevoise et le massacre des gardes suisses aux Tuileries en septembre 1792 ont fait le reste: les Vaudois dans leur immense majorité craignent la révolution.

## Peu d'engouement

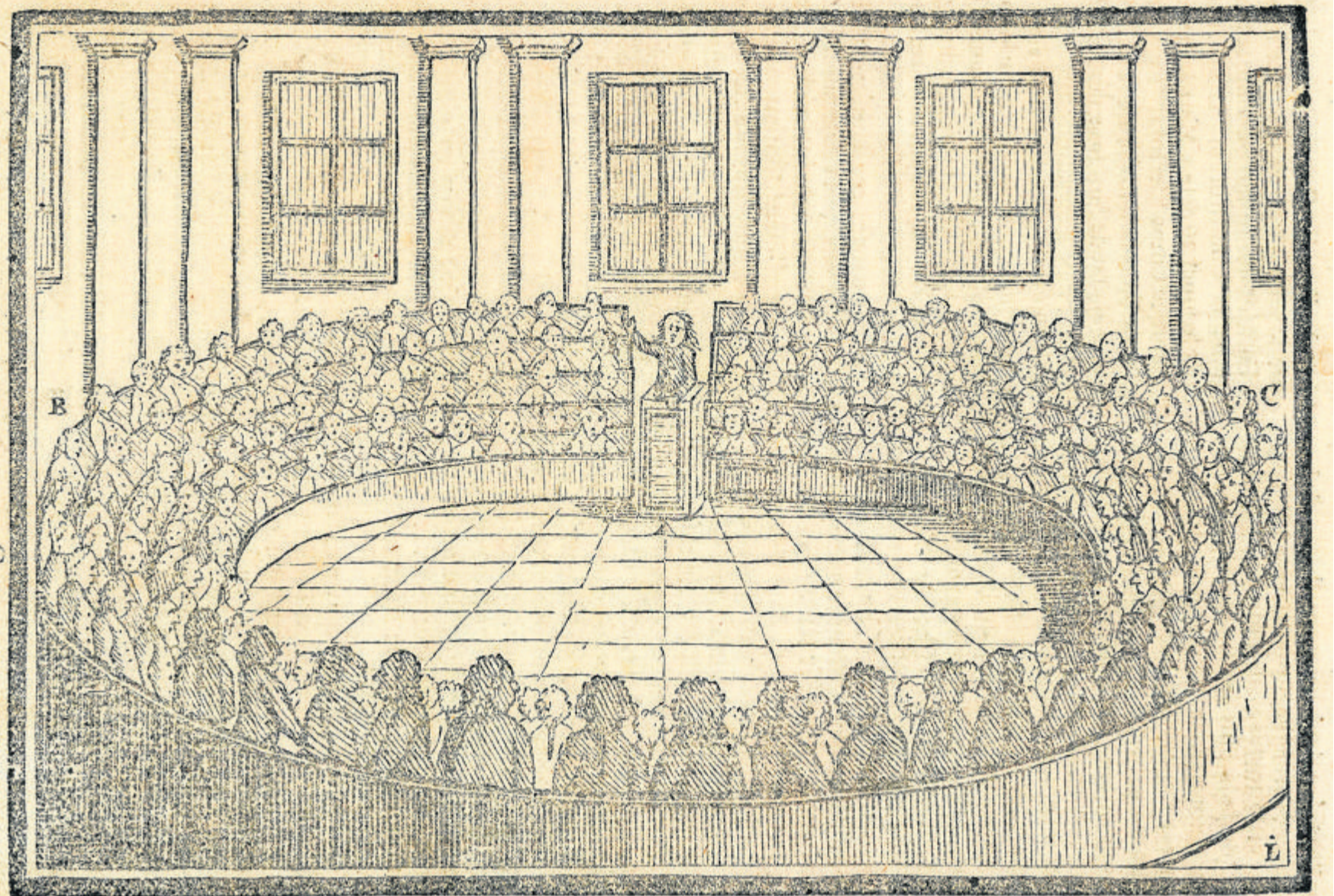
Aussi la proclamation de l'indépendance par une poignée de «patriotes», encouragés par la présence d'un corps de l'armée française dans le Pays de Gex voisin, suscite-t-elle tout sauf de l'engouement. Les élites urbaines, favorables à des réformes politiques, ne les envisagent pas en dehors de la République de Berne: elles ne veulent pas d'une petite République lémanique qui serait immanquablement satellisée par la France. Aussi mettent-elles sur pied une Représentation provisoire du Pays de Vaud, espérant encore que le gouvernement bernois

**«Les élites urbaines, favorables à des réformes politiques, ne les envisagent pas en dehors de la République de Berne: elles ne veulent pas d'une petite République lémanique qui serait immanquablement satellisée par la France»**

prenne en compte des demandes de réforme.

Le cours que prennent les événements ne laisse guère aux Vaudois la possibilité d'envisager leur avenir. Décidées à s'emparer du trésor de Berne les troupes françaises du général Ménard, fortes de dix mille hommes, profitent d'un incident qui coûte la vie à deux de leurs hussards, à l'orée du village de Thierrens. Dans la nuit du 25 au 26 janvier, elles entrent sur sol vaudois et manifestent leur soutien aux «patriotes». Au fur et à mesure de leur avancée, les arbres de la liberté se multiplient à l'entrée des villages vaudois. La faible défense de leurs terres romandes par les Bernois contribue à cette attitude. En vain leurs partisans les plus déterminés, dans le Jura vaudois, le Chablais et Les Ormonts attendront-ils, jus-

Première ouverture de l'Assemblée Nationale Helvétique, à Aarau le 12 Avril 1798.



A. Le Citoyen Bodmer de Stäffli, Président. B. Les membres du Sénat. C. Les Membres du Grand Conseil.

Cette gravure du *Messageur boiteux* (1799) informe les lecteurs de l'inauguration du premier parlement suisse. LE MESSAGER BOITEUX

## Priorité à l'école

### L'enquête du ministre Philipp Albert Stapfer (1766-1840)

«Ce serait hasarder de la manière la plus inexcusable le salut de la Patrie que de ne pas faire de l'instruction et du perfectionnement moral du peuple le principal objet du gouvernement.» Parce que l'exercice de la démocratie représentative requiert des citoyens éclairés, le ministre des Arts et des Sciences Philipp Albert Stapfer prévoit une vaste réforme de l'instruction élémentaire, que la brève existence de la République helvétique (1798-1802) l'empêchera de mener à terme. Il lance en 1799 une enquête pionnière auprès des instituteurs sur les écoles de Suisse: où se tiennent-elles? Comment sont-elles financées? Comment l'enseignement y est-il dispensé, et par qui?

Avec ses 400 petites écoles, le territoire vaudois apparaît parmi les mieux dotés du pays. Certes, toutes ne disposent pas de leur propre bâtiment. Et quand aucune «Maison de Commune» ne peut les abriter, les élèves se rendent au domicile de l'enseignant. En majorité aussi agriculteurs ou artisans, les «régents» profitent de l'enquête pour faire état de leurs attentes en matière de salaires, de locaux ou de manuels scolaires, encore quasi inexistantes. Si quelques-uns se félicitent d'avoir introduit la lecture de Condorcet, tel le régent Vionnet d'Aubonne, le chant des psaumes a continué à résonner largement dans les écoles vaudoises pendant la révolution. Un rendez-vous



Philipp Albert Stapfer: l'unique ministre des Arts et des Sciences que la Suisse ait jamais eu. WIKIPEDIA

manqué avec la laïcisation de l'école? Deux projets de recherche soutenus par le Fonds national suisse, pilotés par des historiens des Universités du Luxembourg, de Berne, de Zurich et de Lausanne, permettront d'ici à trois ans la mise en ligne de l'enquête Stapfer et une meilleure connaissance de la façon dont les conceptions éducatives de la citoyenneté se sont reflétées dans les cursus scolaires vaudois aux siècles suivants.

qu'au début du mois de mars 1798, une aide militaire massive de ceux qu'ils considéraient toujours comme leur souverain: Berne a décidé de se concentrer sur la défense du territoire alémanique, et une moitié de son gouvernement, qui finira par l'emporter, penche du reste pour négocier avec les Français.

## Aarau pour capitale

Le vide laissé en Pays de Vaud par le départ des baillis bernois est comblé par l'instauration d'un régime de transition, sous les auspices de l'assemblée provisoire du Pays de Vaud, jusqu'au 12 avril 1798. A cette date, la moitié des cantons suisses ont été révolutionnés, avec l'aide plus ou moins directe de l'armée française. Ils se réunissent au sein de la nouvelle République helvétique, dont la capitale est Aarau. Les Vaudois en sont les premiers citoyens, puisqu'ils ont été les premiers Suisses à accepter le projet de Constitution helvétique. L'Assemblée provisoire a donné l'exemple en l'adoptant solennellement le 10 février, et le peuple a suivi massivement le 15, manifestant sa volonté de rester suisse.

Curieusement, c'est après avoir adopté la Constitution helvétique, et adhéré ainsi au premier et unique régime centralisé que connut la Suisse, celui qui enleva toutes leurs prérogatives aux cantons, que l'assemblée provisoire proclame l'«indépendance du peuple vaudois». L'un de ses ténors, Pierre-Maurice Glayre, conscient de la valeur purement symbolique de cette indépendance, souligne le paradoxe: «Il y a même quelque irrégularité à voter la veille notre adhésion à la République helvétique et le lendemain à nous déclarer indépendants.»

Tous les mois, une page est proposée par les chercheurs de l'Université de Lausanne. L'occasion de porter un regard plus scientifique sur les événements qui ont façonné le canton et les traces laissées à ceux qui les décortiquent aujourd'hui.

## Education citoyenne

● Mi-février 1798, les Vaudois adoptent le projet de Constitution helvétique. Un texte inspiré de la Constitution française de 1795. Certains sont perplexes. A Pomy, par exemple, les nouveaux citoyens déclarent que «ce projet de constitution étant au-dessus de leur portée et n'y comprenant à peu près rien, ils ne pouvaient pour le moment ni l'accepter ni le rejeter».

Pour combler le fossé existant entre acteurs de la révolution politique et non initiés - soit la majorité de la population - les nouvelles autorités et leurs partisans lancent une campagne d'éducation citoyenne. L'imprimé, encore fréquemment lu collectivement, en est le fer de lance.

Dans le dialogue intitulé *Les trois compères*, trois électeurs campagnards devisent dans une pinte: si le premier commence par louer le régime bernois, qui a assuré la paix aux Vaudois, ses compagnons le persuadent rapidement de la supériorité du nouveau système et de la nécessité d'élire de «vrais républicains». Deux nouveaux journaux, le *Bulletin officiel*, de Gabriel-Antoine Miéville, et sa version simplifiée, la *Gazette des campagnes*, envoyée gratuitement aux pasteurs et instituteurs pour être lue en public, rendent compte des débats parlementaires pour «faire connaître et aimer» les nouvelles lois. Quant au *Catéchisme de la Constitution helvétique*, du même Miéville, tiré à 5000 exemplaires, il explique par questions-réponses des termes aussi exotiques que «préfet national», «Directoire helvétique» ou encore «souveraineté du peuple».